

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 30239**

Intitulé

MASTER : MASTER Master Domaine Droit, Economie, Gestion Mention « Droit des affaires »

| AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION | QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION |
|--|--|
| UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2, Université Jean Moulin - Lyon 3, Université Jean Monnet - Saint-Etienne | Présidente, Président, Présidente |

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 136d Langues étrangères appliquées aux sciences juridiques, aux sciences économiques, 128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master Mention « **Droit des affaires** » **certifie les étudiants et les professionnels aux activités suivantes :**

- La constitution de dossiers de contentieux et de plaidoirie portant sur le droit des affaires en France ou à l'étranger
- La rédaction de tout contrats relatifs à la création et à l'exploitation des droits de propriété intellectuelle, aux transports et à la

logistique

- La gestion de portefeuilles de marques et noms de domaines au niveau mondial
- Le conseil et la défense d'entreprises françaises, européennes et internationales lors d'opérations financières et juridiques

Le Master Mention « **Droit des affaires** » **propose quatre parcours :**

- **Propriété intellectuelle**
- **Droit des transports**
- **Droits des affaires comparé**
- **Droit et éthique des affaires**

- **Parcours « Propriété intellectuelle » :**

- Conseiller, assister ou représenter des tiers en vue de l'obtention, du maintien, de l'exploitation ou de la défense des droits de propriété intellectuelle

- Instruire un dossier de contentieux portant sur la propriété intellectuelle en France ou à l'étranger
- Connaître le droit français, européen et international des contrats de la propriété intellectuelle et plus largement des contrats d'affaires
- Participer à la mise en œuvre de stratégies de protection et de valorisation du patrimoine immatériel
- Gérer des portefeuilles de marques, dessins et modèles, noms de domaine et autres droits de propriété intellectuelle au niveau mondial
- Maîtriser les règles issues des conventions internationales de la propriété intellectuelle
- Connaître les acteurs économiques des secteurs relevant de la propriété intellectuelle
- Connaître et utiliser la terminologie juridique française et anglaise liée aux contrats de propriété intellectuelle
- maîtriser la technique contractuelle (analyse et rédaction de contrats), notamment appliquée aux contrats d'exploitation des droits de propriété intellectuelle

- **Parcours « Droit des transports » :**

- Gérer les conventions avec les transporteurs, et tous les partenaires économiques de la chaîne logistique

- Elaborer des procédures conformes aux prescriptions légales et contractuelles que les différents agents de la chaîne de transport et de logistique doivent respecter

- Instruire un dossier de gestion de sinistre
- Coordonner les actions de défense avec les experts techniques et les avocats
- Maîtriser les dispositions relatives à l'assurance transport et au droit douanier
- Maîtriser les règles liées aux ventes internationales, en particulier les Incoterms
- Maîtriser les dispositions relatives au droit social propre aux transports
- Connaître les acteurs économiques du secteur du transport de voyageurs et de marchandises
- Connaître et utiliser la terminologie juridique française et anglaise liée aux contrats de tous modes de transports : nationaux,

internationaux, de marchandises et de personnes

- Connaître et utiliser la terminologie juridique liée aux contrats de prestations logistiques : dépôt, manutentions, location ...

- **Parcours « Droit des affaire comparé » :**

- Connaître le droit français des contrats, droit des contrats de la propriété intellectuelle, droit des contrats du commerce électronique, droit européen et droit international des contrats

- Connaître le droit français, européen et international des sociétés

- Rédiger de manière analytique une note ou un rapport à caractère juridique, en droit français, droit américain, britannique, allemand et canadien
- Rédiger des contrats selon les exigences du droit français mais aussi, du droit américain, britannique, allemand et canadien, ou encore selon celles du droit international
- Résoudre des problèmes liés à l'organisation des sociétés commerciales, en droit français américain, britannique, allemand et canadien
- Maîtriser le vocabulaire juridique et les bases de données juridiques en langue anglaise

- Parcours « Droit et éthique des affaires » :

- Connaître le droit applicable à l'entreprise dans deux domaines fondamentaux en matière d'éthique : La protection du travailleur et la protection de l'environnement
- Assurer le traitement et le suivi des dossiers dans tous les domaines du droit des affaires
- Garantir la conformité des différentes pratiques de gestion administrative, financière, juridique...en prenant en compte l'éthique
- Définir et coordonner la gestion administrative (procédures, fonctionnement...) et financière (trésorerie, contrôle de gestion, ...) d'une structure selon les choix stratégiques adoptés par les instances dirigeantes et les réglementations (financières, fiscales et commerciales) nationales ou internationales

- Capacités communes à tous les diplômes de Master :

- **capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse**
- **capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique**
- **capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale**
- **capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée**

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- H - Transports et entreposage
- N - Activité de services administratifs et de soutien
- 69 - Activités juridiques et comptables

- Cabinets d'avocats
- Cabinets de conseils en propriété industrielle
- Services de la concurrence
- Magistrature
- Services des douanes
- Etablissements administratifs
- Structures culturelles
- Organisations communautaires et internationales
- Cabinets juridiques
- Juridictions publiques (cour d'appel...)
- Entreprises publiques et privées
- Associations
- Sociétés d'investissements

Parcours « Droit des transports » :

- Entreprises de transport de marchandises et de voyageurs (routier, ferroviaire, fluvial, maritime, aérien)
- Entreprises d'auxiliaires de transport : commissionnaire, commissionnaire agréée en douane, transitaire, agent de Handling
- Entreprises liées à la grande distribution ou la sous-traitance
- Compagnies d'assurances
- Cabinets d'avocats
- Agences de voyage
- Aéroports
- Ports maritimes
- Services de transport de l'Etat et des collectivités territoriales
- Directeur juridique des entreprises de transports et/ou logistique
- Directeur ressources humaines des entreprises de transports et/ou logistique
- Responsable du service juridique
- Responsable du service contentieux
- Gestionnaire de sinistre
- Rédacteur juridique
- Conseiller juridique
- Juriste d'entreprise
- Juriste dans une structure culturelle
- Juriste dans des cabinets d'avocats

- Avocat
- Magistrat
- Inspecteur des douanes

Codes des fiches ROME les plus proches :

N1301 : Conception et organisation de la chaîne logistique

N1302 : Direction de site logistique

K1903 : Défense et conseil juridique

K1902 : Collaboration juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Des modalités de contrôle permettent de vérifier l'acquisition de l'ensemble des aptitudes, connaissances et compétences constitutives du diplôme. Celles-ci sont appréciées soit par un contrôle continu et régulier, soit par un examen terminal, soit par ces deux modes de contrôle combinés.

Chaque bloc d'enseignement a une valeur définie en crédits européens (ECTS). Le nombre de crédits par unité d'enseignement est défini sur la base de la charge totale de travail requise et tient donc compte de l'ensemble de l'activité exigée : Volume et nature des enseignements dispensés, travail personnel requis, des stages, mémoires, correspondant à l'acquisition de 120 ECTS au-delà du grade licence.

Quand les parcours-types identifient des blocs d'enseignement qui correspondent à des blocs de compétences, ceux-ci sont détaillés dans la fiche de l'établissement

Validité des composantes acquises : non prévue

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | OUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat d'apprentissage | X | Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet |
| Après un parcours de formation continue | X | Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) |
| En contrat de professionnalisation | X | Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet |
| Par candidature individuelle | X | Possible pour partie du diplôme par VES ou VAPP |
| Par expérience dispositif VAE | X | Le jury est composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels |

| | OUI | NON |
|-----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |
| Accessible en Polynésie Française | | X |

| LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS | ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX |
|--|--|
| Autres certifications : Aucun lien avec d'autres certifications | Aucun accord européens ou internationaux |

Base légale

Référence du décret général :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

- Arrêté du 25 avril relatif au diplôme national de master, publié au J.O. du 27 avril 2002
- Arrêté du 4 février 2014 fixant la nomenclature des mentions du diplôme national master
- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015
- Arrêté du 23 mai 2016 accréditant l'Université Lyon II en vue de la délivrance de diplômes nationaux

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

- Décret VAE - Code de l'éducation : article L613 modifié par la loi n°2015-366 du 31 Mars 2015

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<https://www.univ-lyon2.fr>

univ-lyon2

Lieu(x) de certification :

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Moulin - Lyon 3 : Auvergne Rhône-Alpes - Rhône (69) [Lyon]

Université Jean Monnet - Saint-Etienne : Auvergne Rhône-Alpes - Loire (42) [Saint-Etienne]

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône

86 rue Pasteur

69007 Lyon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Parcours « Droit des affaires comparé » :**

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône

16/18 Quai Claude Bernard

69007 Lyon cedex 07

Et :

Faculté de Droit de l'Université de Montréal

CP 6128, succursale Centre-ville,

Montréal (Québec)

Canada H3C 3J7

Tous les autres parcours :

Université Lumière Lyon 2

Campus Berges du Rhône

16/18 Quai Claude Bernard

69007 Lyon cedex 07

Historique de la certification :

Parcours Droit des affaires comparé : Créé en 2005 en collaboration avec l'Université de Montréal

Parcours Droit des transports : Créé en 1999 sous la forme d'un DESS intitulé Droit des transports, cette formation est devenue Master en 2004 sous l'appellation Master Droit des transports avant de prendre en 2007 le nom de Master Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, spécialité Droit des transports et de la logistique

Parcours « Propriété intellectuelle » : Créé en 2005 sous la forme d'un Master intitulé « Droit de l'esthétique industrielle - Droit du *design* », avant de prendre en 2007 le nom de Master Droit, Economie, Gestion, mention Droit privé, spécialité « Droit de la propriété intellectuelle - droit du design »